

REVEL *Dialogue*

€ Dossier Budget 2002



N ° 59 - M a i 2 0 0 2

Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

Lundi 16 sept 2002.

Sortie prévue semaine du 8 oct.

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Cellauo

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon, Denis Pette.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail

reveldial@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

Sommaire

Édito 2

Le mot du maire 3

Tour d'horizon 4

L'Actualité des Commissions... 5

Dossier Budget 2002 9

Résultat élections présidentielles 12

Vie Associative... 13

Infos Jeunes... 18

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois... 20

Tribune libre 23

Comptes rendus des conseils municipaux 25

Infos Services 28

Petites Annonces 31

Agenda 31

Édito

En sous-titre du Revel Dialogue, on a eu « bulletin municipal », on a eu « le journal des Reveloises et des Revelois ». Aujourd'hui on a perdu cette formule mais reste le nom Revel Dialogue. Quel sens devons-nous donner à ce nom. Devons-nous simplement être un bulletin municipal, un journal d'information, un journal d'expression ?

Comme pour tous les gens qui s'engagent, nous recevons à la rédaction du Revel Dialogue des critiques qui disent tout et son contraire. Pour certains, nous faisons de la censure pour d'autres nous publions des articles qui n'ont rien à faire dans le Revel Dialogue.

Le problème n'est pas nouveau, il se pose simplement avec plus ou moins d'acuité. Il s'est posé pour ce numéro avec la demande de parution de 5 lettres par la même personne. Est-ce le dialogue que d'accaparer un espace d'expression. Est-ce le dialogue que de déverser des torrents d'injures dans la Tribune Libre. Nous avons tenté de mériter le mot Dialogue mais sans grande conviction. Nous avons donc un peu limité la quantité, les cotes mal taillées ne sont satisfaisantes pour personne mais il faut assumer.

Nous avons limité la quantité en ne publiant que deux lettres sur les cinq reçues mais nous n'avons pas changé le contenu. Publier des lettres dont on n'approuve pas le contenu, se faire insulter et traiter de malhonnête, n'est pas chose facile ou agréable, c'est cependant faire confiance au lecteur, faire le pari qu'il saura faire la part des choses.

Ne parler que de la moitié de notre tribune libre c'est oublier le plus important : le dossier budget, le point sur les projets, la vie des associations et le reste.

Dominique Maillet

PS : C'est aussi oublier le « triomphe » de la fontaine.

Le mot du maire

Elles sont arrivées !

Qui ? les chèvres des Burnet.

Événement anodin ! à voir, peut être pas.

A force de travail, d'engagement et de courage, ils ont réussi et leur implantation nous rappelle, s'il en était besoin, que le cours des choses peut parfois être modifié. Il s'agit bien d'une nouvelle installation, à contre sens du tout urbanisme, de la déprise agricole... Un projet simple et concret soutenu par un travail acharné. Une prise de risque certes mesurée mais importante pour les auteurs du projets : rien n'est jamais gagné d'avance.

Ce projet est le reflet d'une vaste réflexion engagée à l'échelle du massif, portée par la communauté de commune du Balcon de Belledonne, puis plus largement par l'association Espace Belledonne et le Pays Grésivaudan. Cette réflexion s'intéresse concrètement au devenir de notre territoire : un vaste espace naturel, proche de Grenoble, menacé par l'hyper fréquentation d'une population urbaine en mal d'espaces naturel, par la déprise agricole et par l'avancée d'une forêt paradoxalement sous exploitée.

L'ensemble des acteurs locaux souhaitent trouver une autre alternative que celle des villages dotoirs pour son territoire et tente aujourd'hui de définir avec l'ensemble des partenaires concernés les base d'un développement raisonné et viable pour Belledonne.

La dynamique crée autour de ce travail a permis aux différents acteurs de notre massif de se rencontrer et de définir ensemble une politique à mettre en place. Ce projet abouti aujourd'hui a une candidature au programme Européen « Leader + » autour des axes suivants : Bois énergie, route touristique du Balcon, gîtes, sentiers, accueil, hébergement, agro tourisme ect.

Bernard Michon

- Erratum - Erratum - Erratum - Erratum - Erratum - Erratum -
Deux articles du RD 58 comportaient des passages dont l'interprétation pouvait être erronée

L'article « La fontaine en question » pouvait laisser croire que les Revelois ayant descendu la Fontaine sur la place avaient été payé pour cette prestation. Il n'en a rien été, la somme de 10 000 F versée à Jen Marie correspondait à la construction de la carriole et à la descente de la fontaine, de son « nid » jusqu'à la route.

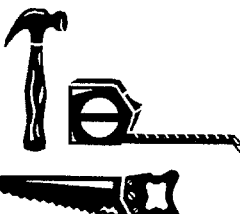
L'article « Ecoulement des eaux aux Jacquets » commençait par ces mots : il y a plusieurs mois, M. Calissi des Jacquets a alerté la mairie... Il fallait lire il y a plusieurs année...

Ndlr : Le dossier suit son cours.

Tour d'horizon

<i>Les projets</i>	<i>Ça c'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
Assainissement	Après les aléas classiques à ce type de projet, la mise en service de la station d'épuration est imminente. Réception provisoire lundi 13 mai Mise en service prévue le 27 mai	Le schéma directeur d'assainissement sera élaboré dans le courant de l'année avec pour objectif de définir les zones d'assainissement en collectif, semi collectif et individuel.
La fontaine	Les travaux d'abaissement de la fontaine sont réalisés et les pavés mis en place.	Reste à notre sculpteur à terminer et descendre le « triomphe » avant la mise en eau puis viendra le temps de la fête.
Le local technique	Les experts désignés sur le problème de malfaçon de la dalle ont statué sur une réfection à la charge de l'assurance	Les lourdeurs administratives retardent les travaux et donc l'inauguration officielle mais n'empêchent pas une bonne utilisation des locaux.
Le SICIOMG	La qualité de service du ramassage des ordures, et la suppression programmée du petit camion nous amène à réfléchir à la possibilité de sortir du SICIOMG et avoir recours à un autre prestataire.	Les discussions en cours avec les différents partenaires vont se continuer. Une réunion publique avec les administrés concernés par la suppression du petit camion va être organisée

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL
Tél - Fax : 04.76.89.85.28

L'Actualité des Commissions...

La commission Forêt Pêche Agriculture jusqu'ici animée par Denis Pette a été, comme prévu initialement, éclatée en trois commissions sous la responsabilité de Denis Pette pour la forêt, d'Hélène Fanet pour l'agriculture et de Cindy Gironna et Laurence Leroux pour la pêche.

Agriculture

Richard Ballondrade, Laurence Bernard et leur troupeau sont toujours à la recherche de terres agricoles afin d'installer de manière durable leur siège d'exploitation.

Est il nécessaire de rappeler l'importance de la présence de ces animaux qui par leur action participent à l'entretien de l'espace et endiguent la progression de la friche et de la forêt.

A leur coté, la commission agriculture s'est mobilisée en contactant notamment les propriétaires fonciers de Revel. Différentes solutions sont en cours d'étude.



Pêche

Pêcher au lac de Freydières. Comme chaque année, l'ouverture de la pêche a lieu le 1^{er} mai à 07h00. Depuis maintenant plusieurs saisons, le tarif des permis n'a pas changé à savoir : 25,92 € pour l'année, 12,20 € pour les ados de 12 à 16 ans, gratuit pour les moins de 12 ans et 4,57 € pour les cartes à la journée (à compter du 1^{er} juin).

Les points de distributions des permis se trouvent à la mairie (pendant les heures d'ouverture) et au restaurant La « Gélinotte » à Freydières. Pendant les safaris (jusqu'à 12 heures), la pêche n'est autorisée qu'aux membres participants aux safaris (entre 5 et 10 par an) Le jour de l'ouverture, les permis seront délivrés sur place à partir de 6h30.

**Pour la commission pêche,
Laurence LEROUX, Cindy GIRONA**

La forêt

Bois de chauffage - personnes âgées

Chaque année, la commission forêt distribue aux personnes âgées de la commune, une vingtaine de m³ de bois de chauffage (5 demandes satisfaites par an) selon les critères suivants : avoir plus de 70 ans, résidence principale sur Revel, chauffage principal au bois. Ce sont les services techniques qui débitent les arbres et qui assurent le transport. La commission 3^{ème} âge du CCAS étudie les demandes des personnes concernées.

Bois de chauffage - bordure de route

Cette année, nous renouvelons l'opération bois de chauffage en bordure de route, 10 lots sont attribués par an. Ceci s'adresse aux revelois pour leur propre consommation. Les lots sont des feuillus en tronc entre 4 m³ et 6 m³ environ selon les années. Le prix de vente est de 28€ le m³. Les lots seront tirés au sort fin juin en présence de tous les candidats. L'année dernière toutes les demandes ont été satisfaites. Donc aucune famille n'est prioritaire cette année. Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard le 31 mai 2002 en mairie.

Bilan des ventes de bois de 1996 à 2001 :

Nous constatons depuis quelques années, que la vente de notre bois (prix de vente) est supérieure à la moyenne départementale (pour 2001 + 10 %). Ceci grâce aux investissements (essentiellement les dessertes – pistes, places de dépôts). Ces travaux sont modérés, contrôlés tant sur le plan de l'exploitation que sur le plan de l'environnement.

Pour le volume de bois vendu le tableau ci-contre démontre que l'exploitation de notre forêt se situe dans le long terme. Nous arrivons au terme du plan d'aménagement forestier et nous sommes dans une phase de redéfinition



de celui-ci pour les quinze années à venir.

Le coût du travail, l'évolution du marché nous oblige à modifier quelque peu la façon d'appréhender cette gestion (charte qualité ...)

Bilan (en francs)	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Recettes brutes (1)	904 137	1 097 366	1 039 143	853 264	256 915	1 431 851	5 582 676
Dépenses (2)	373 065	632 466	584 798	245 693	114 729	297 319	2 248 070
Recette nette	531 072	464 900	454 345	607 571	142 186	1 134 532	3 334 606

Volumes (en m3)	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Vendus sur pied	2723	3029	2783	2961	3004	5408 (3)	14 500
façonnés	500	411	291	310	54	52	1 618
Total	3223	3440	3074	3271	3058	5460	21 526

1 : bois vendus sur pied ou façonnés, délivrés, menus produits, subventions)

2 : peuplement, infrastructure, tourisme, frais d'exploitation, de périmètre, etc ...)

3 : dont 1116 m3 de chablis et autres produits accidentels

Sur ces 6 années de référence, 21526 m3 ont été prélevés alors que le plan d'aménagement, permettait de prélever 6 x 3600 m3 soit 21600 m3.

*Pour la commission forêt,
Denis PETTE*

Commission travaux

■ Le Refuge De La Pra

Dans l'attente d'une solution concernant l'assainissement pour le refuge, la procédure de modification du POS avait été suspendue. Le CAF ayant pris des engagements pour une solution satisfaisante pour l'environnement et la protection de la zone de captage des eaux de la Dhuy, nous reprenons le cours de la procédure avec une enquête publique dans les trois mois (à préciser) et un dépôt de permis de construire pour fin septembre.

■ Containers verre et papier

Un nouvel emplacement est aujourd'hui en service à l'intersection des routes de la tour et de Pré Chabert en retrait par rapport à la départementale de Revel. Il comporte un container verre et un papier. Un deuxième container à verre sera rajouté en cas de besoins.

Sylvaine LADAKIS
responsable commission travaux.

Commission vie de village

■ Jobs d'été

Comme chaque année nous lançons l'action job d'été. Ceci concerne les jeunes à partir de 16 ans lycéens ou étudiants. Nous embauchons les jeunes sur les activités : Services techniques (entretien, débroussaillage, tonte...), service scolaire (nettoyage école début juillet), service animation (centre de loisirs) en totalité une vingtaine de jeunes seront concernés. Les candidatures doivent nous parvenir avant le 19 mai prochain dernier délai, en nous précisant les dates de leurs disponibilités. Nous vous rappelons que la commune aide aux formations BAFA et BAFD (animateur de centre de loisirs, colo) à hauteur de 260€ par stage et par an grâce au CCAS et surtout au contrat temps libre de la Caisse d'Allocation Familiale de Grenoble.

■ Terrains de sport

Nous rappelons aux enfants, jeunes et surtout aux parents que les terrains de foot et de tennis sont interdits aux personnes utilisant des engins à deux roues (vélo, mobylette,

moto) ainsi que les rollers, autant pour la sécurité de tous que pour la dégradation des équipements. Merci de votre compréhension.

Pour information, le terrain de tennis est prioritairement réservé pendant la période scolaire : à l'école pendant ses heures d'ouverture, à l'animation périscolaire (APE ou mairie) de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Coupe de pouce sympa pour projet sympa

La commune a décidé de donner un petit coup de pouce financier à des projets de vacances autonomes pour les jeunes du village. Vous devez être âgé entre 16 et 20 ans et déposer un projet sérieux auprès de la commission « vie de village au plus tard le 15 juin 2002. Au préalable le dossier doit être vu par Line BARRANGER (animatrice) lors d'une rencontre. A l'issue de ces projets financés par la commune, vous devez faire un bilan financier et ludique (photos, compte rendu) auprès de la commission et des autres jeunes du village.

*Pour la commission « vie de village »,
Denis PETTE*

Commission eau et assainissement

Réunion publique hameau à la Bourgeat

Une réunion publique s'est tenue à la Bourgeat le 08 février avec pour thème le plan d'assainissement, enfouissement des lignes et réfection du réseau d'eau potable.

L'objectif de cette réunion était de présenter et de discuter du projet sommaire afin de parvenir à une décision collégiale du tracé de raccordement. Elle s'est déroulée dans une ambiance conviviale et constructive.

Les prochaines étapes seront les suivantes :

- Rencontre des propriétaires sur le terrain de sept à octobre,
- choix du bureau d'étude,
- lancement du dossier d'appel d'offre début 2003
- début des travaux mai / juin 2003. Durée 1 an.

Une première tranche de travaux sous la départementale sera engagée avant fin année avec branchement direct sur le collecteur principale.

Écoulement des eaux au Jacquet

Les propositions de la municipalité de modification du tracé d'enfouissement des ligne EDF viennent d'être acceptées. L'objectif est en effet de combiner la mise en place du collecteur d'eau pluviale avec l'enfouissement d'une ligne moyenne tension, la mise en place d'un collecteur d'égout, et le remplacement de la conduite d'eau potable.

Les études complémentaires par EDF et le bureau d'étude de la mairie sont pratiquement terminées. Elles aboutiront à un préchiffrage de l'opération.

Les réponses sur les dossiers de subvention sont toujours en attentes. Le dossier d'appel d'offres sera lancé prochainement pour un lancement des travaux le plus tôt possible

C.C.A.S

L'activité du CCAS se répartit en cinq pôles principaux

Enfance/Adolescence

Depuis plusieurs années, le C.C.A.S. a décidé de promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes revelois dès leur entrée en 6^{ème} jusqu'à 18 ans. Chaque jeune peut ainsi recevoir des chèques ados pour un montant maximum de 30,50€. En 2001, une quarantaine de jeunes ont reçu des chèques ados.

Les revelois de 17 ans et plus souhaitant passer le BAFA pour devenir animateur de centre de loisirs reçoivent une aide de 76,22€. En 2001, 5 jeunes ont été aidés.

La part la plus importante du budget est attribuée au financement d'une partie des repas de la cantine pour les familles dont le quotient familiale est < 915€. En 2001, 24 familles en ont bénéficié.

Cette année, deux projets d'école sont aidés par le C.C.A.S. La classe de CM1 part en classe de mer en Bretagne et la classe de CM2 visite Versailles. Une aide sera versée aux familles dont le QF est inférieur à 610€.

Parmi les nouvelles prestations de cette année : l'aide aux activités pour les familles dont le QF est inférieur à 534€. Elle prendra en charge une partie des frais d'inscription aux activités annuelles du ROC et de l'AFR .
D'autre part, le C.C.A.S. réfléchit à la mise en place d'un soutien scolaire.

Personnes âgées

Pour Noël 2001, 76 revelois de plus de 75 ans ont reçu leur colis et 11 personnes ont choisi l'abonnement à la revue « Notre Temps ». L'année 2002 a été fêtée avec les anciens autour d'une galette et d'un vin pétillant. Le voyage organisé conjointement par le C.C.A.S. et le club du Perlet nous emmènera cette année à Annecy le samedi 1^{er} juin, il est ouvert à tous. Au programme visite guidée de la vieille ville et ballade en bateau sur le lac. L'an dernier nous avons découvert Lyon avec un guide puis visite du musée de l'automobile et promenade en bateau sur la Saône.

Tous les jeudis les personnes âgées qui le désirent peuvent descendre à Domène faire leur marché en empruntant le car scolaire à 8h30 place de la mairie. Line, notre animatrice, se propose de les remonter à 11h30. Pendant les vacances scolaires le car ne circulant pas et Line étant occupée par l'animation, ce sont les transports Thevenon qui assurent ce service. Le coût de la remontée Domène-Revel est pris en charge par le C.C.A.S.

Les personnes de plus de 65 ans et non imposables ainsi que les exploitants ayant au moins 3UGB (unités de gros bétail) sont

exonérées du forfait de l'eau, il est pris en charge par le C.C.A.S. cependant la consommation de l'eau reste à leur charge. Dans le cadre d'une demande de téléalarme, le C.C.A.S. peut aider à financer une partie du coût de l'abonnement après étude du dossier.

Chômeur - Emploi - Jeune/Adulte

Les étudiants entre 18 et 20 ans dont le QF est inférieur à 1220€ peuvent prétendre à une aide au transport en fonction de leur lieu d'étude et de leur quotient familial. Le C.C.A.S. peut aussi attribuer une aide au transport pour les chômeurs en recherche d'emploi ou en stage de réinsertion en fonction des ressources.

Secours

La commission secours du C.C.A.S. étudie les dossiers d'aide d'urgence ou ponctuelle qui lui parviennent.

Associations

Deux associations reçoivent une subvention du C.C.A.S. : l'ADMR et l'AMSID. L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et l'AMSID (Association Médico-Sociale Intercommunale à Domène) sont deux associations qui aident les familles et les personnes âgées dans le domaine social ou médico-social et par ce fait sont des partenaires privilégiés du C.C.A.S.

Solange BILLARD, adjointe C.C.A.S.

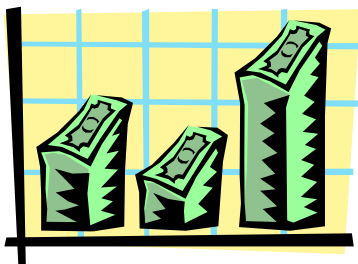


Zanone Plomberie Chauffage Ventilation



ZANONE
Pascal

Tél / Fax : 04 76 89 86 27 - Charrière Neuve 38420 Revel



Dossier Budget 2002

Nous vous proposons un dossier spécial budget avec les éléments suivants :

- Un tableau en grande masse du budget de fonctionnement de la commune
- Un tableau récapitulatif du budget d'investissement avec un petit descriptif des principaux projets que nous prévoyons de lancer cette année.
- Les budgets détaillés de l'école et du CCAS
- Le budget de fonctionnement de l'eau et assainissement

Budget de fonctionnement de la commune

RECETTES	€		DEPENSES	€	
Impôts et taxes	312 152	35	Intérêts d'emprunts	34 755	4
Participation du budget de l'eau aux frais de personnel	25 000	3	Contingents et participations obligatoires	89 117	11
Aide de l'état aux frais de personnel	36 000	4	Impôts et taxes	7 950	1
Taxe enlèvement des ordures ménagères	69 815	8	Frais de personnel (dont indemnités élus)	335 049	40
Coupes de bois	120 750	13	Ordures ménagères	69 815	8
Participations diverses (St Jean le Vieux, St Martin d'Uriage)	12 300	1	Frais de garderie forêt communale	21 500	3
Taxes sur électricité	19 000	2	Provisions pour dépenses imprévues	15 000	2
Dotations de l'état, du département	307 357	34	subventions (CCAS, associations)	40 532	5
			Frais de gestion courante (entretien bâtiment, véhicules, assurances, énergies)	234 215	28
Total	902 374		Total	847 933	

La différence entre les recettes et les dépenses, soit 54 441 Euros est affectée aux investissements listés dans le tableau suivant.

Budget d'investissement de la commune

Ne sont présentés ci-dessous que les principaux projets avec leur montant d'investissement. Les subventions n'étant pas toutes définies, nous ne donnons que le montant des dépenses et non pas celui de la part communale. **Il est donc normal que la sommes des dépenses des projets soit supérieure au budget investissement.**

Projets	€
Jeux espace Guimet	5 000
Aménagement Freydière	7 055
Travaux Cure	12 500
Aménagement local tennis	3 000
Matériel cantine	1 000
Abris bus	10 976
Ecole : travaux et achats divers	20 429
Etude Huilerie	3 000
Forêt	37 200
Sécurité mairie	4 000
Travaux Colon	40 066

Jeux espace Guimet

L'ancien aménagement de jeux face à la maison Guimet avait dû être enlevé faute de non respect des normes de sécurité en vigueur. Un nouvel aménagement sera mis en place cette année.

Aménagement Freydière

Le projet d'aménagement de Freydière mené lors du précédent mandat a permis la construction de parking et l'aménagement de la place de Freydière. La dernière phase du projet permettra la mise en place de panneaux d'informations et d'actions de sensibilisation sur l'érosion des chemins.

Travaux à la Cure

La Cure est un bâtiment communal mis gratuitement à la disposition du curé. Son état nécessite aujourd'hui d'importants travaux de mise aux normes. Ce projet comporte : le changement d'une porte et une fenêtre, la construction d'une cloison, des travaux d'électricité, de peinture, de l'isolation et du carrelage.

Aménagement local tennis

L'objectif est de fermer l'auvent du local tennis pour agrandir la surface de rangement pour les associations et l'école. A cette occasion une réflexion sera engagée pour redéfinir l'utilisation de ce terrain.

Abris bus

L'objectif est de rajouter 2 abribus dans les 2 ans. Le premier sera localisé en haut du Mont. L'emplacement du deuxième est encore à définir. Toutes les personnes concernées peuvent s'adresser à Cindy Girona.

Huilerie

Une étude est en projet pour la réfection et éventuellement la remise en service de l'huilerie. Le projet est en effet beaucoup plus lourd si l'huilerie doit être réellement opérationnelle que si elle est simplement ouverte au public. Dans ce cadre toutes les idées sont les bienvenues de même que les témoignages sur le fonctionnement.

Forêt

Les travaux d'investissement sur la forêts correspondent aux travaux classiques visant à

facilité l'exploitation forestière et à mieux valoriser notre bois. Il s'agit notamment de : travaux sylvicoles, dépressage, pistes, bornage, bois façonné.

Sécurité Mairie

Les normes de sécurité en vigueur sur les bâtiments publics nécessitent l'installation d'une alarme incendie pour l'école et la mairie. Un système de contrôle d'accès est également prévu.

Travaux Grand colon

L'écoulement des eaux lors de fortes pluies (pluies décennales) provoque des ravinements importants sur toute la face ouest du Colon et notamment sur la route qui va de Freydière au Pleurey et sur le chemin de la Duie. La construction d'un ouvrage d'art permettra de contrôler ces écoulements et dévier flux de matériaux.

Zoom sur le budget des écoles

Le budget de l'école fait partie du budget communal mais mérite un petit coup de zoom. En effet, il est l'un des plus important et il est intégralement supporté par la commune car non subventionnables par le département, la région ou l'état.

	€
Budget total 2002	121 727
Budget investissement	20 429
Achats divers : lave et sèche linge...	1150
Travaux clôtures en cours	7099
Alarme incendie	4880
Peinture couloir et classe	4300
Stores	3000
Budget fonctionnement	101 298
Transport : Sorties et piscine	3500
Piscine : Location des bassins et maîtres nageurs	4268
Fournitures scolaires 38,11 € par enfant *	6800
CCAS et caisse des écoles : 305 € par classe et participation du CCAS aux familles	2400
Pharmacie	300
Frais administratifs (photocopieuse, frais de timbres, téléphone)	1220
Personnel : 2 ATSEM à plein temps	40176
Menage	18316
Entretien : Par le personnel techniques (réparations diverses, espaces verts ...)	6375

Bâtiments	
• Location préfabriqué	610
• Chauffage, eau, électricité	11739
• Produits d'entretien	1600
Crédits intervenants : Aide au rased et intervenant en anglais	183
Autres dépenses : Projet d'école, (voyage à Versailles et classe de mer)	3811

(1) : le montant moyen alloué par les communes de la circonscription est de 35,06€

Nous envisageons la réfection du sol d'une classe qui est en mauvais état. Ce type de travaux peut être subventionné en partie par le Conseil Général. Pour pouvoir inscrire cette dépense au budget 2003, nous devons présenter dès à présent au conseil municipal cette demande qu'il approuvera ou non. Après son approbation le dossier sera envoyé au Conseil Général qui fera suite ou non. En cas de réponse positive nous pourrions organiser les travaux pendant les vacances d'été 2003. La procédure est longue mais sans subvention nous ne serions pas en mesure d'entreprendre des travaux aussi importants.

Le budget des écoles dépend des décisions du conseil municipal donc de la volonté politique et des revenus des communes. Ainsi des communes ayant une forte taxe professionnelle, par exemple, auront les facilités nécessaires d'employer des intervenants dans les écoles en sport, en

musique et tout ce qui est possible. Nous, sommes à Revel toujours confrontés à des choix qui se font avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves. Nous espérons que cette collaboration et cette confiance perdurent.

Hélène Fanet

Zoom sur le budget du C.C.A.S

Le 28 mars 2002, le C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales) a voté son budget. Cette année, le budget du C.C.A.S. est en hausse et est de 18 710€.

	€
Recettes	
Subvention de fonctionnement de la mairie	17500
Excédent 2001	1120
Dons divers	90
Dépenses	€
Enfance/adolescence	10050
3 ^{ème} Age	5720
Chômeurs/Emploi/jeunes	940
Secours	750
Associations	1250

Budget de fonctionnement de l'eau

RECETTES	€	%	DEPENSES	€	%
Vente d'eau	105 290	77	achat matériel	7 375	6
taxe branchement assainissement	9 146	7	entretien	4 500	4
taxe branchement d'eau	7 240	5	analyses d'eau	2 500	2
		11	reversement taxe pollution + FNDAE	17 736	16
			personnel	26 000	23
			divers (télécom, annulation créances..)	7 352	6
			remboursement intérêts emprunts	11 100	10
amortissement	15 790		amortissements	37 610	33
Total recettes	137 466		Total Dépenses	114 173	

L'excédent des recettes sur les dépenses (23 293 €) est affecté aux investissements.

Résultat élections présidentielles

	Résultat France	% France	Résultat Isère	% Isère	Résultat Revel	% Revel	Dif Nat *	Dif Nat % **
1 ^{er} tour								
Inscrits	41 196 339	100,00	708 759	100,	877	100		
Abstention	11 699 760	28,4	186 017	26,2	260	29,6		
Votants	29 498 009	71,6	522 742	73,8	617	70,4		
Exprimés	28 502 455	69,2	506 050	71,4	594	67,7		
M. Jacques Chirac	5 666 440	19,88	77 215	15,3	55	9,3	-10,58	0,47
M. Jean-Marie Le Pen	4 805 307	16,86	92 576	18,3	69	11,6	-5,26	0,69
M. Lionel Jospin	4 610 749	16,18	80 852	16	110	18,5	2,32	1,14
M. Francois Bayrou	1 949 436	6,84	34 650	6,8	35	5,9	-0,94	0,86
Mme Arlette Laguiller	1 630 244	5,72	29 345	5,8	32	5,4	-0,32	0,94
M. JP Chevenement	1 518 901	5,33	34 192	6,8	38	6,4	1,07	1,20
M. Noel Mamere	1 495 901	5,25	35 248	7	82	13,8	8,55	2,63
M. Olivier Besancenot	1 210 694	4,25	22 930	4,5	22	3,7	-0,55	0,87
M. Jean Saint-Josse	1 204 863	4,23	13 660	2,7	29	4,9	0,67	1,16
M. Alain Madelin	1 113 709	3,91	22 132	4,4	36	6,1	2,19	1,56
M. Robert Hue	960 757	3,37	17 988	3,6	14	2,4	-0,97	0,71
M. Bruno Megret	667 123	2,34	13 649	2,7	14	2,4	0,06	1,03
Mme Christiane Taubira	660 576	2,32	10 856	2,1	12	2	-0,32	0,86
Mme Corinne Lepage	535 911	1,88	11 855	2,3	28	4,7	2,82	2,50
Mme Christine Boutin	339 142	1,19	6 339	1,3	15	2,5	1,31	2,10
M. Daniel Gluckstein	132 702	0,47	2 563	0,5	3	0,5	0,03	1,06
2 ^{ème} tour								
Inscrits	39 428 072		708 500	100	877	100		
Abstention	7 513 249	18,04	130 972	18,5	171	19,5		
Votants	31 914 823		577 528	81,5	706	80,5		
Exprimés	30 189 287		549 544	77,6	661	75,4		
M. Jacques Chirac	24 742 300	81,96	449 082	81,7	553	83,7		
M. Jean-Marie Le Pen	5 446 987	18,04	100 462	18,3	108	16,3		

* : % Revel - % France

** : % Revel / % France

Les chiffres en gras de la dernière colonne sont ceux pour lesquels l'écart entre Revel et la moyenne nationale est le plus fort.

Vie Associative...

Cantine de Revel -St Jean

25 mai salle Jean Riboud

Assemblée générale extraordinaire de la cantine pour le renouvellement du bureau.

Elle ne fait pas beaucoup de bruit la cantine, elle n'organise pas de fête, ne participe pas à l'enrichissement de votre culture ni à votre forme physique.

La forme physique peut être pas, mais la santé ou plutôt celle de vos enfants peut être car ne dit-on pas que la nourriture est notre premier médicament. La qualité de cette nourriture, la cantine, en a la responsabilité et elle l'assume avec cœur. Pour le bruit, la cantine n'en fait pas à l'extérieur mais à l'intérieur, les enfants n'ont pas l'air de se plaindre, et quand la cuisinière se déguise en sorcière pour Halloween, il paraît que leurs yeux brillent.

Pour que cela continue, pour que vous puissiez décider de la qualité de la nourriture de vos enfants, pour ne pas qu'une société de restauration prenne la relève, il faut que vous la preniez. En effet en cette fin année une grande partie du bureau de la cantine va passer la main (les enfants grandissent !) et sans équipe de bénévoles pour assurer la gestion de cette association, la cantine dans sa forme actuelle disparaîtrait. Disparaîtrait donc avec elle la nourriture préparée sur place, le contrôle des produits, le choix des menus et tout le reste.

69 familles sont concernées par la cantine pour 90 enfants dont 75 réguliers.

Il faut 5 ou 6 parents qui choisissent de passer quelques heures par mois, et quelques réunions par an. Six, c'est l'équipe qu'il faut, le nombre qui fait que chacun n'a pas trop de travail, que ça reste un plaisir.

Alors n'oubliez pas RV le 25 mai.

ROC

VTT

L'activité VTT reprendront :

- pour les petits (7-8 ans) le mercredi 24 avril à Freydières à 13H45
- pour les moyens (9-11 ans) le mercredi 24 avril à Freydières à 15H30
- pour les ados le samedi 27 avril à Freydières à 14H00
- pour les adultes le samedi 4 mai à Freydières :
 - 8H45 pour les hommes
 - 10H30 pour les dames

N'oubliez pas de réviser votre VTT



Balcon de Belledonne bb2002

A Revel, cette course à pied de 65 km est avant tout une histoire de femmes. Elles ont commencé par faire une équipe féminine qui est présente chaque année, il

faudra bientôt y réserver sa place pour en faire partie, les prétendantes devenant de plus en plus assidues.

Chaque année, la dernière place leur est réservée, mais qu'importe, cela rassure les autres équipes essentiellement masculines. Cette année, elles étaient 4 à chercher un partenaire pour effectuer cette course en couple.

La course du Balcon de Belledonne, c'est aussi une histoire d'hommes.

Même s'il faut toujours ajuster la 2ème équipe au dernier moment, même s'il faut des femmes pour la compléter, elle est toujours au rendez-vous.

La course du Balcon de Belledonne, c'est aussi une histoire de famille.

Monsieur passe le relais à Madame dans l'équipe.

Madame court avec sa fille, Tonton avec sa nièce.

Madame court, Monsieur suit à vélo, Monsieur court, le fiston suit en VTT.

Les enfants des concurrents sont à Allevard le samedi pour la course des plus jeunes (il faut bien préparer la relève).

La course du Balcon de Belledonne, c'est aussi une histoire de ROC.

Monsieur le président court avec Madame la vice présidente. Les autres membres du bureau et du conseil d'administration sont également sur la course ou au ravitaillement. Enfin, la course du balcon de Belledonne, c'est surtout et avant tout une histoire de copains. Que ce soit au petit matin, quand il faut monter le chapiteau du ravitaillement, tout au long de



la journée quand les concurrents passent, le soir quand il faut ranger, à la piscine d'Uriage quand on retrouve pour délasser les muscles, la bande est joyeuse et l'ambiance d'Allevard à

Uriage est assurée par Philippe sur son vélo et sans micro.

Et pour les copains, il y aura toujours de la place dans cette course.

A l'année prochaine, donc.

AFR

L'assemblée générale de l'AFR s'est tenue le 26 septembre 2001.

Bilan des activités 2000-2001 :

Les activités à l'année (octobre – juin):

Aquarelle : 8 adultes.

Patchwork : 5 adultes.

Arts plastiques : 24 enfants + 8 ados / adultes.

Cirque : 41 enfants (31 grands + 10 petits)

Guitare : 6 enfants + 6 ados / adultes.

Les stages :

Stage de magie à Pâques (5 jours)

Stage aquarelle à la demi journée (septembre, juin).

L'activité danse enfants n'a pas démarré en raison du manque de participants, la flûte et le stage de cirque pour Pâques ont été supprimés, faute d'animateur.

Bilan financier :

L'association dégage un excédent positif de 20000 FF sur l'exercice, mais doit toujours rembourser 35000 FF d'avance de trésorerie à la mairie.

Présentation des activités 2001-2002 :

Théâtre (nouvelle activité) :

1 groupe de 16 adultes le lundi soir.

Animateur : Marc Balmand

Responsable activité AFR : Caroline Gomez / Catherine Mignot

Aquarelle :

1 groupe d'adultes le jeudi après midi.

Animateur : Frédérique Sirvent.

Responsable activité AFR : Anne Charlotte Devignes.

Patchwork :

5 adultes.

Animateur : Mme Hisleur.

Responsable activité AFR : Huguette Guigal.

Arts plastiques :

Deux groupes d'enfants le jeudi en alternance.
Un groupe d'ados / adultes le mercredi.
Animateur : Lionel Marcon.
Responsable activité AFR : Céline Aubert.

Cirque :

Deux groupes d'enfants le lundi soir (dont un perfectionnement)
Deux groupes d'enfants le mercredi matin.
Responsable activité AFR : Jany Gouaty / Geneviève Rodot

Flûte :

Un groupe d'enfants le mardi soir.
Animateur : Sigolène Brutti-Mairesse.
Responsable activité AFR : Anne Izabelle.

Guitare (accompagnement) :

5 enfants + 5 adultes le vendredi après midi.
Animateur : Eric Prat
Responsable activité AFR : J.Pierre Lasorak.

Les activités danse contemporaine, guitare classique et violon n'ont pu démarrer faute de participants.

A venir :

Organisation de stage de danse contemporaine et danse primitive, le week end (Jany et Geneviève).

Expo arts plastiques, aquarelle et patchwork le 21 juin.

Election du nouveau bureau :

Président : J.Pierre Lasorak
Trésorier : Patrick Mignot
Secrétaire : Geneviève Rodot.

Bienvenue à Caroline et Catherine qui ont lancé l'activité théâtre !
Bienvenue aussi à Patrick qui a pris en main la trésorerie de l'AFR.
Et merci à tous ceux qui, à l'AFR ou non, prennent sur leur temps pour proposer des activités à Revel.

Des idées ? Des suggestions ? Des remarques ?

N'hésitez pas à nous contacter et rejoindre l'association.

Chorale

A propos de la soirée du 23 mars dernier "Bal et Karaoké" organisé par la Chorale de Revel

Organiser une soirée Karaoké ouverte à toutes et à tous (mais non je ne suis pas en campagne électorale...) sur Revel était une première pour la plupart des personnes présentes et notamment pour les organisateurs. Je tiens à remercier ici toutes celles et tous ceux (encore !?) qui ont ainsi contribué à fêter l'arrivée du printemps. Merci à Jean-Marc qui nous a encore gratifié de sa "machine à danser". Bravo aux unes et aux zinzins qui ont su braver leur appréhension (qui a dit timidité?) seuls ou en groupe, pour pousser la chansonnette au micro. Expérience à renouveler ?

Perdu ? trouvé !

Nous avons trouvé une montre le samedi 23/03 dans la salle de l'Oursière...
Pour la récupérer, prière de s'adresser à Frédéric Andreani (tél : 04 76 89 80 40)

Pas trouvée (pas perdue ?)
Aux dernières nouvelles, Johnny chercherait toujours Laura...

Pas trouvé !

La chorale recherche des ténors pour compléter son trio de choc, ou de charme, c'est selon...
N'hésitez pas à vous proposer, même par curiosité, même pour un essai :
Rendez-vous les jeudi soirs (hors vacances scolaires) à la Grange Freydane, de 20h30 à 22h30.



A propos de la fête de la Musique 2002 :

Le 15 juin prochain, pour ce rendez-vous des amoureux de la musique et de la fête, la Chorale vous propose d'ouvrir cette manifestation à d'autres formes artistiques où la musique tient une place importante.

- Chant choral, évidemment
- Musique instrumentale, classique ou non, en formation ou en soliste
- Musique plus contemporaine, folk, rock, internationale ou de nos régions
- Danse, pourquoi pas ?
- Théâtre, puisque nous avons maintenant au village de grands comédiens ...
- Sans oublier un bal pour finir en beauté.

Evidemment, c'est un projet, et pour tout projet, il faut de l'organisation. Celle-ci sera d'autant plus légère que nous serons nombreux à y mettre notre grain, nos bras, nos notes de musique...

Alors, n'hésitez pas à nous communiquer vos propositions et/ou à venir nous aider à mettre sur pied cette animation.

Parions que la fontaine sera en eau alors pourquoi ne pas aussi la fêter ?

Contactez Frédéric Andreani (04 76 89 80 40 ou par e-mail frederic.andreani@free.fr) ou Cathy Peloso (04 76 89 86 50).

Le bureau

APE

L'association des parents d'élèves de Revel et de St Jean le Vieux (association loi 1901 et conseil local F.C.P.E.) est un groupe de parents bénévoles agissant dans le cadre de la vie scolaire et périscolaire des enfants qui fréquentent l'école de Revel.

Quelques chiffres : pour l'année 2001-2002, l'école primaire accueille 103 enfants répartis en 4 classes.

L'école maternelle accueille 75 enfants répartis en 3 classes.

Les actions de l'association sont diverses :

- actions ponctuelles auprès des instances compétentes en cas de demandes particulières dans l'école (ouverture de classe, transport scolaire, etc, ...)
- animations permettant d'apporter un soutien financier à l'école afin que nos

enfants puissent bénéficier d'activités pédagogiques ou sportives complémentaires.

- Conférence - débat avec intervenants extérieurs sur divers sujets concernant la vie de l'enfant.

Cette année, le budget de l'APE a permis de soutenir financièrement divers projets de l'école :

- classe transplantée en Bretagne pour les CM1
- voyage à Paris et Versailles des CM2
- intervention d'une illustratrice pour les classes de CP, CE1 et CE2
- achat de matériels pour les classes de maternelle
- sortie raquettes pour la classe de GS de maternelle

Ce budget apporté à l'école est le résultat de la motivation de nombreux parents pour organiser le loto et la vente des sapins de Noël en décembre 2001. Nous remercions tous les participants qui ont contribué à la réussite de ces animations.

L'APE organise également **la fête de fin d'année qui aura lieu le samedi 22 juin à partir de 14h30, espace Guimet**. Cette fête comporte de nombreux stands et animations diverses pour tous les âges. Un concours de cycles décorés (vélo, trottinette, tricycle, autres engins à roues, ...) est prévu avec défilé et élection de la plus belle réalisation. Toutes les personnes qui souhaitent nous aider seront les bienvenues et peuvent noter que la prochaine réunion de préparation de cette fête est le 15 mai à 20h30, grange Freydané.

Une boîte aux lettres APE est à votre disposition pour vos questions ou vos suggestions.

Vous pouvez également contacter directement les personnes suivantes :

Vincent Berneron : 04 76 89 85 76

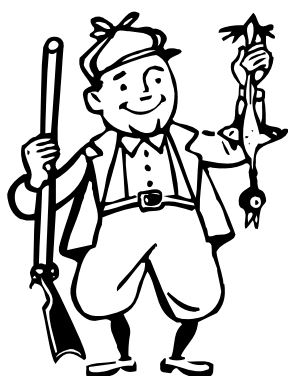
Coralie Bourdelain : 04 76 89 86 62

Laurent Olek : 04 76 89 83 73

Le bureau de l'APE vous attend nombreux pour la fête du 22 juin.

Le bureau de l'A.P.E.

Bilan de la saison de chasse 2001/2002 :
nombre de chasseurs : 67. Gibiers prélevés pendant la période de chasse : sangliers : 11, chevreuils : 7, chamois : 6, lièvres variables : 4, coqs de bruyère : 4, marmottes : 3, gélinottes : 3, perdrix blanches : 7.
Différentes actions menées par notre société : sangliers : le montant des dégâts causés par les sangliers sur le Balcon de Belledonne s'élève à 304 euros pour l'année 2001.



Pour débattre de ce problème, nous avons convoqué à deux reprises les responsables du monde agricole du secteur de Belledonne. Or ces personnes n'ont pas daigné se présenter au rendez vous fixé. Les agriculteurs souhaitent

ils voir disparaître la faune sauvage ainsi que les chasseurs ? C'est pourquoi en collaboration avec la fédération de chasse et avec les chasseurs de l'ACCA de Revel, nous avons engagé deux procédures contre le Préfet de l'Isère pour avoir : interdit d'engrainer le gibier tout au long de l'année, et classé le sanglier comme gibier nuisible dans notre secteur. Nous précisons qu'à ce jour, aucun Préfet n'a été assigné pour ce type de faits en France.

Mairie : Une réunion a eu lieu avec Monsieur Le Maire pour rendre compte de la gestion de la chasse 2001. Il a été évoqué le brûlage des Vernes au Colon : 50 chasseurs ont participé à cette tâche qui a duré deux jours. Pour la saison 2002, cette opération sera reconduite, les dates seront fixées lors de la prochaine assemblée générale de l'ACCA de Revel.
Plan de chasse et lâchers : lâchers : 9 lièvres reproducteurs lâchés en début d'année. Coût 961 euros. Plan de chasse : 7 chamois attribués pour la nouvelle saison.

Assemblée générale de la chasse : prévue le vendredi 31 mai à partir de 19 heures à la salle de Freydane.

Le Président de l'ACCA de Revel

Sortie Annecy

Comme les autres années, le Club le Perlet et le CCAS agissant en commun vous invitent à participer à la sortie organisée pour les revelois du 3^{ème} âge. Programme : samedi 1^{er} juin Départ en car à 6h45 de la place de la mairie (6h55 à Domène) pour Annecy. Arrivée vers 08h30 au château dominant la ville. Visite pédestre de la vieille ville, avec un guide officiel. Durée 2 heures environ (possibilité d'écouter et de regagner le car). Vers 11h, fin de la visite guidée, et liberté dans la vieille ville. Vous pourrez vous promener, acheter des fromages, des vins, des pâtisseries, des antiquités et toutes sortes de souvenirs. Regroupement au car (en bas de la ville) à midi. Départ pour le restaurant « le Belvédère » dominant la ville et le lac (panorama splendide) Menu prévu : foie gras du Sud Ouest avec purée de figues. Filet d'omble chevalier du lac, avec polenta au parmesan. Trio de fromages de nos régions. Mousse glacée au génépi avec coulis de fruits rouges. Une bouteille de Bourgogne Passetoutgrains pour trois et café. Vers 15h, retour en car au port. Embarquement pour un tour du lac commenté. Retour à terre vers 16 h 30, et route vers Revel, arrivée vers 18h30. Le car, le guide, le déjeuner (vin et café inclus), le promenade en bateau : 38 € seulement (environ 250 F) Ne sont pas compris les cafés du matin, les apéritifs, les suppléments éventuels de vin.

Inscriptions (avec chèque en euros) chez M VIAL aux Jacquets jusqu'au 26 mai, dernier délai. Attention, n'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire, le nombre de visiteurs par guide est limité. Au restaurant, le nombre de clients est limité aussi à 30 par service. Et n'oubliez pas vos appareils photos.

Le Club le PERLET / Le CCAS

Assemblée générale

Le 9 janvier, le Club a tenu son assemblée générale à la salle Jean Riboud. Après avoir évoqué nos projets pour l'année 2002 à savoir : le 27 mars 2002 à 09h30 vente de produits de qualité par la Société Pro Confort suivi d'un repas à midi et d'un concours de belote l'après midi avec de nombreux lots à gagner offerts par la Société Pro Confort. Le 1^{er} juin : un voyage à Annecy avec le CCAS et en septembre, voyage de 3 ou 4 jours à

Venise. Le Club a offert à tous ses adhérents un succulent repas en présence de Monsieur Michon, de Madame Billard et du Père Mouy.

Le Club le Perlet

Syndicat d'initiative

Vu vendredi 7 au dimanche 16 juin, la grange Freydane accueille le salon des peintres de Belledonne

Infos Jeunes...

Week end montagne, 11- 13 ans

Après deux sorties montagne très réussies, les jeunes de CM2, 6^{ème} et 5^{ème} ont une nouvelle chance de respirer l'air des sommets. Cette fois ci, pour rajouter un peu de piment à la fête, plus de refuge douillet, nous allons bivouaquer après une notre traditionnelle veillée autour du feu.

Réservez déjà votre week-end du 8 – 9 juin

Renseignements et inscription :

CM2 : Dominique Maillet 04 76 89 84 60

6^{ème} et 5^{ème}: Jean Chabaud 04 76 89 81 17

Attention nombre de places limitées



⤴ **Ski du samedi**

29 jeunes de plus de 14 ans ont participé aux sorties de ski organisées le samedi après-midi par la mairie. 8 sorties ont eu lieu, dont une sortie spéciale le 16 mars, où les jeunes ont pu skier jusqu'à 19h, et terminer la journée avec une soirée conviviale, avec tous les participants et les encadrants, au restaurant des Seiglières autour d'une tartiflette.

⤴ **Vacances de février :**

Stage Hip Hop : 13 participants motivés et prêts à recommencer l'expérience

Sorties Ski/Surf à la journée aux 7 Laux : 14 participants

Sortie Patinoire : 7 participants

Randos raquettes annulées

⤴ **Sorties**

différentes sorties continuent à être proposées en dehors des vacances : sorties ciné, théâtre, rencontre de foot... Un programme mensuel est envoyé pour les jeunes de 11 à 17 ans, si vous ne le recevez pas, veuillez m'en avvertir.

Service Animation Jeunes

Rétro-Viseur sur les activités de janvier à avril

⤴ **Ski du mercredi**

38 enfants de 7 à 13 ans ont participé aux sorties de ski organisées le mercredi après-midi à Chamrousse par le ROC et la mairie. Cette année, 7 sorties ont été réalisées, avec la possibilité pour les enfants de passer les tests de niveaux ESF lors de la dernière sortie. Ainsi, 6 enfants ont eu avec succès la 1^{ère} étoile, 4 pour la 2^{ème}, 3 pour la 3^{ème}, 1 a obtenu la fléchette, 3 la flèche de bronze, 1 la flèche d'argent et 1 la flèche vermeil. Bravo à tous !



^ **Vacances de Pâques**

Accueil centre de loisirs : sur les 2 semaines, 47 enfants ont bénéficié des activités de loisirs proposées par les animateurs employés par la mairie pour les vacances : jeux d'extérieur, activités manuelles, sorties piscine et patinoire, chasse au trésor... les enfants se sont bien amusés !



Stage Tir à l'arc : 15 enfants et jeunes ont participé à ce stage.

Stage Boomerang : nouveauté qui a beaucoup plu aux 9 inscrits, qui ont fabriqué 2 boomerangs chacun et se sont initiés au tir et différents jeux sportifs du boomerang.



Stages Magie et Arts Plastiques annulés par manque d'inscrits

Accueil collégiens-lycéens : les jeunes ont été nombreux à venir se retrouver à l'espace Guimet tous les après-midi : foot, ping-pong, baby-foot, discussions, détente ont été les maîtres-mots de ces vacances.



■ **Reprise du Théâtre**

L'atelier théâtre animé par Léon Rodrigues a repris le 24 avril. Les prochaines séances auront lieu les 22 et 29 mai et les 5, 12, 19, 26 juin. Une représentation de la pièce de théâtre préparée par les 13 acteurs en herbe tout au long de cette année aura lieu le 15 juin, jour de la fête de la musique à Revel.

■ **Point jeunes**

Le point jeunes (foyer) a également réouvert ces portes depuis les vacances de Pâques. Tous les collégiens et lycéens y sont les bienvenus : préparations des camps d'été, baby-foot, ping-pong, jeux de cartes...

Tous les mercredis après-midi sauf jours fériés.

■ **Vers les vacances d'été ...**

Accueil Centre de loisirs

Comme l'année dernière, le centre de loisirs pourra accueillir vos enfants (de 6 à 11 ans) pendant les 3 premières semaines de juillet : du 1^{er} au 19. Le fonctionnement sera peut-être légèrement modifié dans le cadre de la mise en place d'un agrément jeunesse et sport. Différents stages seront mis en place au mois de juillet pour les enfants et les jeunes.

Camps d'été

^ 3^{ième} Grésivacamp en Ardèche : le séjour des 11-15 ans, du 8 au 14 juillet au camp des

Gorges à Vallon Pont d'Arc, multi-activités, hébergement sous tentes.

Tarifs : 150 euros.

Inscriptions à partir du 15 mai, 14 places disponibles.

⤴ Séjour en Auvergne (activité moto verte dominante): le séjour des 14-17 ans, du 22 au 26 juillet au centre motos Auvergne Motos Loisirs à Vollore-Montagne. Ce séjour se préparant avec la participation active des

jeunes concernés, le tarif n'est pas encore déterminé.

Renseignements et inscriptions à partir du 15 mai, 12 places disponibles.

Renseignements et inscriptions auprès de Line, au Service Animation, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...

Les petits caprins de Revel

Lundi 22 avril, 49 nouveaux résidents (avec papiers) ont foulé le sol Revélois.

Marie-Paule et Frédéric BURNET avec Amandine et Jérémie, leurs enfants, les ont accueillis. Tout était prêt pour les recevoir. Deux ans de travaux, une foi et une pugnacité constantes sans jamais douter malgré l'envergure de la tâche ont permis aux 45 chèvres, 2 boucs et 2 cabris, tous de race SAANEN d'emménager dans des locaux adaptés, clairs et rationnels.

La traite et la fabrication de fromage ont démarré. La traite bi-quotidienne est manuelle pour l'instant. Les fromages sont fabriqués dans un espace spécifique; laboratoire

comprenant une salle de fabrication et de séchage. Toute la conception de ces salles s'est faite avec les services techniques de la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

La vente des fromages de chèvres est ouverte au public. Marie-Paule accomode avec originalité la production : fromages au pavot, au sésame sans cependant laisser pour compte les grands classiques, herbes de Provence, poivre, cendré.

Marie-Paule et Frédéric BURNET seront heureux de vous faire visiter leur installation. Accueil chaleureux et amical garanti. Alors un conseil : allez sans tarder goûter ces délices.

Hélenne FANET

Chevrie Burnet Route de Freydières, après les Roussets, lieu de l'ancienne colonnie.

TEL 04 76 89 87 12 (laisser un message)

Décharge

Durant le week-end des rameaux (quelle coïncidence), au lieu-dit "Le Soubon", nous vîmes apparaître un amoncellement de détritrus des plus divers bien et mal emballés.



Le vent qui soufflait fort durant ces quelques jours s'autorisa à emprunter sacs plastiques, laine de verre, ou autres objets ayant la prise possible.

Au fil des jours, ce gros tas évolua, la vraie brocante sauvage... tantôt une chaise puis six

puis plus que deux, une bicyclette allant et revenant...

Chaque soir lors du retour au calme, nous passions rassembler ce petit monde.

Et cela jusqu'au mercredi, jour J du ramassage des objets encombrants.

Les employés du SICIOMG durent s'organiser car il était bien évident qu'un seul passage de camion ne fut pas suffisant.

Aujourd'hui il leur est reproché d'en avoir laissé (évier, lavabo, plaques de placo.)

A ce propos pourrait-on nous communiquer plus précisément la dénomination "gros objets" ?

Les bidons les plus divers vides ou pleins d'huile, de peinture...

batterie... vitres... évier sont-ils considérés comme objets encombrants ?

Renée Moge

NDLR

Il est bon de rappeler que le SICIOMG ne ramasse pas les objets suivant qu'il convient donc d'emmenager à la déchetterie de Crolles (ouverte 7/7 j, dimanche et jours fériés compris de 8h à 18h) : gravats (tout ce qui vient d'une démolition, placo, ciment, bois, carrelage etc ...) faïence, lavabo, baignoire, pneus, batterie, huile vidange (même en bidon), peinture, et tout ce qui ne pourrait pas rentrer dans le camion du fait des dimensions (barres de fer par exemple). Les plaques de toiture en amiante ciment ne peuvent pas être amenées à la déchetterie de Crolles mais dans une décharge autorisée (pour l'amiante) payante. Renseignements chez Lely à Fontaine.

Championnat de France de bûcheronnage

Le dimanche 30 juin 2002 se déroulera, à Freydières, le Championnat de France de bûcheronnage organisé par les Castors du Dimanche. Autour de ce concours, auquel de nombreux concurrents, issus des quatre coins de France, viendront participer, diverses activités vous seront proposées : Quad, circuit poney, pêche à la ligne...

Tous partenaires souhaitant nous soutenir par un don, lot ou désirant figurer sur notre brochure peuvent nous contacter au 06.08.00.80.35 ou nous écrire à Guimet Alain, le Bellevue Bât. F 38420 DOMENE,

Comptant sur votre présence le 30 juin 2002 à Freydières pour passer une agréable journée.



Le C4 (Ter)

Pour fêter son éclipse, le C4 avait choisit de placer sa dernière soirée sous le signe du soleil.

Les revelois l'ont compris, et c'est par un radieux samedi d'avril, qu'ils se sont retrouvés dans une salle de l'Oursiere transformée. Aux horizons colorés du Sud, à l'ombre des palmiers, accoudés à la pailote, ils se sont detendus au sonorité et danses venues des îles, d'Afrique et de la méditerranée.

Les quelques grincheux aperçus Vendredi matin n'avaient pas fait le déplacement. Ceux-là devront ré-apprendre à sourire simplement et à vivre calmement.

Quand à tous les autres, qu'il recoivent ici nos remerciements. Sans vous le C4 ne serait pas le C4 et Revel, ce sympathique village ou il fait si bon vivre, s'amuser et rire.

Quand à notre élection, gardons ceci au rang de l'anecdote.

Nous 4.

Le marché fête ce mois-ci ses 6 ans d'existence. Après un passage d'une année sur le parking de l'école pendant les travaux, il est revenu sur la place à la satisfaction du plus grand nombre.

Le samedi matin à Revel il faut aller sur la place, pour faire son marché bien sûr mais aussi pour prendre un livre à la bibliothèque, compléter ses courses à l'épicerie et pour finir, s'échanger les derniers potins du village accoudé au comptoir du bar.

<p>Gérald HUMBERT Poissonnerie Le petit Bateau Commande par téléphone 04 76 21 61 82 - 06 08 34 94 04</p>	<p>Marc RAFFAELLI Produits fermiers Vente de la production du moment, Cochon, veau, cabri, fromage de chèvre et vache 04 76 59 72 43</p>
<p>Xavier PIAGET Producteur Vente de légumes de saison</p>	<p>Christian GIRIN Vente de volailles fermières Poulets, poules, lapins, canards, cannes, pigeons, œufs Livraison à domicile. Commande par téléphone : 06 76 05 75 30 - 06 81 67 33 96</p>
<p>Colette Renon Tourtes maison au roquefort, saumon, bolets... Produits de montage : Jambon cru, noix de jambon, saucisson, terrine, miel, confiture artisanale.</p>	<p>Famille GIROUD Boulangier à Revel depuis 16 ans Pain, pizza, viennoiserie, jus de pomme artisanal 04 76 89 80 18</p>
<p>Paul Girard Fleurs coupées, plantes, plans de légumes 04 76 77 41 45</p>	<p>Relais des Mousquetaires Epicerie, produits frais, gaz... Ouverture 7/7 jours Le matin de 8h00 à 12h15 Les Lun, mar, jeu, ven, sam de 16h00 à 19h00</p>





Tribune libre

Droit de réponses - M. Calissi

Monsieur Felix Calissi

« Les Jacquets » F38420 – REVEL-
Le 01/02/2002

RC → Droit de Réponses aux déclarations éronées et accablantes et fantaisistes volontairement parues dans le REVEL – DIALOGUE

Monsieur MAILLET

- Je découvre sur le REVEL-DIALOGUE N°58 FEVRIER 2002- qui vous avez honteusement « trafiqué » le compte rendu de ma lettre de Mécontentement et de dénonciation de mon grave problème des déversements des eaux pluviales et potables sur ma propriétés aux « Jacquets ».

Contrairement à vos déclarations, vous avez encore une fois de plus « arrangé à votre avantage les véritables problèmes et durée des problèmes.

Il ne s'agit pas de quelques mois que sont apparûts ces déversements, mais ces problèmes dâtent de 1992, dâte à laquelle, j'avais alerté et sommé le Maire de l'époque d'arrêter ces déversements sauvages et devenus noséabonds plus tard.

Vous êtes Monsieur Maillet, encore une fois de plus dans l'erreur et vous efforcer comme vos collègues conseillers d'oculter ou oublier les graves problèmes, faisant de vous un complice qui devra sur le toute prochaine parution du Journal REVEL-DIALOGUE N°59, apporter un démenti former consernant votre texte « trafiqué » et je recevrais des excuses publics toujours sur votre Journal.

Toutefois Monsieur, mon jugement sur votre personne et celle de certaines autres ont reforcés mes opinions sur une « Equipe » de personne incompetentes et Malhonnête.

-Salutations-

F. CALISSI

NDLR : Nous avons reproduit mot pour mot et sans correction la lettre de M. Calissi même si son caractère parfois injurieux nous autorisait à ne pas donner suite à sa requête.

Le 02 février et le 08 mars, M. Calissi nous a fait parvenir deux autres lettres que nous

avons décidé de ne pas publier car étant sur le même thème.

Association - M. Calissi

A FAIRE PARITRE dans le « REVEL-DIALOGUE du 10 MAI 2002

Dâte de dépôt : Le 02/02/2002

TEXTE A PUBLIER (Sans occulter)

Messiers et Mesdames, les habitant de Revel -Nous vous informons la création dès parution du journal « REVEL-DIALOGUE du 10 MAI 2002 d'une Association de défense des intérêts des Revêlois (Régie sous la loi de 1901)

Cette association à but non lucratif, se chargera d'enregistrer, d'orienter, soutenir moralement, dénoncer aussi tous abus réclamations, dénonciations justifié, refus et autres problèmes rencontrés à l'encontre de la Municipalité en place-

Elle dénoncera les problèmes au cours de réunions du conseil afin que ces derniers soient avisés, prévenus, et contraintes à réagir honnêtement à régler les problèmes soulevés.

Elle pourra se porter « Partie civile » devant les tribunaux.

L'union faisant la force, alors Messieurs Mesdames de la commune de Revel, adhérez à notre association-

F-CALISSI

« Les Jacquets » F38420 –REVEL-

Prendre Rendez vous au Domicile -SVP-

NDLR : Nous avons cette fois encore reproduit mot pour mot **et sans correction** la lettre de M. Calissi. Le 12 mars, il nous a fait parvenir une lettre de relance sur ce thème que nous n'avons pas jugé utile de publier.

Refusez le « fasciste » en France et en Europe!

La sous – France s'est installée démocratiquement grâce aux résultats des élections de Dimanche dernier. Les Français sont désorientés. Ils ne savent plus choisir une

représentation politique qui sache gouverner dans l'intérêt général.

Les médias comme les politiques s'avachissent dans la stupéfaction et la consternation oubliant qu'ils sont toujours les otages « du politiquement correct » et des envieux du pouvoir. La pensée dominante contribue à occulter la xénophobie générée par les médias qui dénigrent le monde arabe, et les musulmans, en désignant un bouc émissaire depuis le 11 septembre 2002, c'est-à-dire les terroristes arabes et par amalgame les familles d'immigrés en général, les familles de nos anciennes colonies en particulier et précisément celles qui sont venues d'Algérie et qui ont si largement participées à la construction de notre pays

Chacun s'accorde à alimenter cette montée mondiale de l'intolérance sous prétexte de sécurité et de combat contre le terrorisme. La conséquence de la mollesse morale permet aux Etats Unis d'Amérique de sortir victorieux de cette stratégie de mondialisation des xénophobies.

La place est faite pour faire reculer les démocraties Européennes. Le racisme est rendu légitime par le discours des politiques et des médias qui suivent l'actualité comme des moutons sans capacité d'analyse. Nous sommes intoxiqués et confrontés à une grande campagne raciste centrée autour de symboles fabriqués par l'information, (terroristes, avions, cutters, Afghanistan, insécurité, et

toute la panoplie des menaces latentes télévisuelles...morts, guerre, attentats... génocides, femmes voilées...) qui font des ravages dans nos têtes ; qui nous enlisent dans la lâcheté et l'impuissance à décider par nous mêmes de nos choix de société.

L'économie est déjà largement menacée, comme l'ensemble des institutions et des peuples qui travaillent et se subordonnent à cette décadence morale, intellectuelle et politique. Sans une prise de conscience sérieuse et une réflexion de fond sur cette folie collective toutes les puissances de la haine peuvent se déchaîner. La peur comme l'égoïsme ne doivent pas orienter nos actions. Le danger vient de la puissance des médias et de leur incapacité à structurer l'information de manière à rassembler nos forces autour de la paix et autour de projets encourageant la solidarité. Les politiques dans leur ensemble font fausse route et nous entraînent à la catastrophe. Si nous voulons garder nos libertés ne faisons plus comme si de rien n'était en acceptant les manipulations diverses de la classe politique et médiatique. La médiocrité ne doit pas nous rendre impuissant à décider de l'avenir, car la marionnette de l'extrême droite pourrait installer un gouvernement macabre en France, irréversible et annulant !

Alain de Borniol

CARROSSERIE PARCHINA William

Réparation auto - moto
Tôlerie - Peinture



87, rue Aristide-Bergès - ZI
38420 DOMENE

Tél. 04 76 77 22 89
Port. 06 09 42 04 76
Fax 04 76 77 37 98
E.mail : william.parchina@wanadoo.fr

Comptes rendus des conseils municipaux

Compte rendu du conseil municipal du 26/03/02

Présents :

BILLARD Solange, CLEVENOT Michel, FANET Hélène, GAVILLON Dominique, GIRONA Cindy, JUGE Gérard, MAILLET Dominique, MICHON Bernard, PETTE Denis, SECONDINO Roger, VINCENT Philippe

Procurations :

Sylvaine LADAKIS à Roger SECONDINO, Jean Pierre LOMBARD à Dominique GAVILLON, Gérard HOSTACHE à Denis PETTE, Laurence LEROUX à Hélène FANET

Quatre taxes

Le conseil municipal décide une augmentation de 5 % des quatre taxes ce qui portera la taxe d'habitation à 9,53 %, la taxe foncière sur le bâti à 17,45 %, la taxe foncière sur le non bâti à 53,96 %, la taxe professionnelle à 14,96 %, ceci afin de compenser en partie l'incidence du passage aux 35 heures et une forte diminution de l'assiette de la taxe professionnelle. Décision adoptée à la majorité (1 abstention – 14 voix pour).

Budget communal 2002

Le conseil municipal adopte les propositions du budget communal 2002
Section de fonctionnement (en dépenses et en recettes) : 902374 €
Section d'investissement (en dépenses et en recettes) : 452371 € (y compris restes à réaliser 2001)
Décision adoptée à la majorité (1 abstention – 14 voix pour)

Budget eau et assainissement 2002

Le conseil municipal adopte les propositions du budget eau et assainissement 2002
Section d'exploitation (en dépenses et en recettes) : 137466 €
Section d'investissement (en dépenses et en recettes) : 250989 €

Décision adoptée à l'unanimité.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne

Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la C.C.B.B. portant sur la vocation d'étude en matière d'études de transports.

Décision adoptée à l'unanimité.



Proposition d'adhésion à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne

Le conseil municipal accepte l'élargissement de la C.C.B.B. aux communes de Chamrousse, St Martin d'Uriage et Vaulnaveys le Haut.
Décision adoptée à la majorité (1 contre – 1 abstention – 13 voix pour)

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne

Le conseil municipal accepte la modification de statuts de la C.C.B.B. portant sur l'article 11 bis, visant à lui donner la possibilité d'exercer des travaux pour compte de tiers pour des communes extérieures à la communauté.
Décision adoptée à l'unanimité.

Adhésion de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne au futur Syndicat du Pays du Grésivaudan

Le conseil municipal accepte que la C.C.B.B. adhère au futur Syndicat du Pays du Grésivaudan qui sera créé en remplacement de l'association de préfiguration du pays du Grésivaudan.

Décision adoptée à l'unanimité.

Avenant à la convention CCBB/commune de Revel

Le conseil municipal accepte de reverser la somme de 85698 francs à la CCBB, somme reçue du conseil général au titre des cotisations 2001 pour les établissements faisant l'objet d'une répartition départementale (redistribution des sommes écrêtées au profit du fonds départemental de la taxe professionnelle CROLLES II).

Décision adoptée à l'unanimité.

Factures à payer à des comptes d'investissement

Le conseil municipal autorise M. le Maire à payer une facture du C.R.A.C. pour tubage d'un conduit de cheminée sur un chalet communal de Freydières, sur un compte d'investissement pour récupérer la TVA (montant H.T. : 998 €).

Décision adoptée à l'unanimité.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal pour la réalisation d'un centre de long séjour

Le conseil municipal accepte la modification des statuts du Syndicat Intercommunal pour la réalisation d'un centre de long séjour visant à modifier le nom du Syndicat qui deviendra : Syndicat Intercommunal d'Actions Gérontologiques. Il aura pour mission d'étudier et de coordonner les actions gérontologiques et de réaliser éventuellement d'autres équipements pour personnes âgées d'intérêt intercommunal, la composition pour permettre une meilleure répartition des représentants.

Accepté à l'unanimité.

Convention avance de trésorerie à l'Association Familiale Rurale

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention d'avance de trésorerie d'un montant de 3409 € pour l'A.F.R. dans le cadre du Contrat Temps Libre.

Décision adoptée à l'unanimité.

Rectification d'une imputation comptable sur exercice 1998

Le conseil municipal accepte la rectification d'un imputation comptable sur l'exercice 1998, suite à une demande de la trésorerie de Domène concernant l'article 1331 au lieu de l'article 1341 d'un montant de 1728,62 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

Indemnités des élus

M. le Maire s'étant aperçu qu'il avait été versé aux quatre adjoints une somme supérieure à celle autorisée pendant 10 mois, le conseil municipal accepte que les élus étalent le remboursement du trop perçu d'avril à décembre 2002.

Décision acceptée à l'unanimité.

Choix du mode de financement du futur du SICIOMG

Conformément à la loi Chevènement, le SICIOMG va modifier en 2003 son mode de financement. Les communes ne percevront plus la participation des usagers en lieu et place du SICIOMG. Chaque commune a la possibilité d'intégrer une partie du coût total au budget communal, le conseil municipal décide pour une meilleure lisibilité des frais provenant de cette structure de ne pas les incorporer au budget communal.

Décision adoptée à l'unanimité.

Avenant n° 4 au marché de la station d'épuration

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer un avenant au marché de la station d'épuration visant à repousser les délais de réalisation au 31 mai 2002, compte tenu du nombre de jours d'intempéries constaté.

Décision adoptée à l'unanimité.

Compte rendu du conseil municipal du 09 02 2002

Présents

Solange BILLARD ; Dominique GAVILLON ; Cindy GIRONA ; Gérard HOSTACHE ; Gérard JUGE ; Laurence LEROUX ; Jean Pierre LOMBARD ; Dominique MAILLET ; Bernard MICHON ; Denis PETTE ; Roger SECONDINO ; Philippe VINCENT

Absent : Michel CLEVENOT

Procurations

Hélène FANET à Bernard MICHON ; Sylvaine LADAKIS à Roger SECONDINO

Avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation d'exploitation de la Société des Papeteries Matussière et Forest

Le conseil municipal décide de ne pas se prononcer sur ce sujet, la Société étant située sur la commune de Domène, bien que limitrophe à Revel.

Programme européen Leader + 2001-2006 - dossier de candidature de l'Espace Belledonne

Monsieur le Maire rappelle la vocation de l'Association Espace Belledonne et expose les thèmes d'actions retenus. Le conseil municipal décide d'approuver les orientations du dossier de candidature, donne son appui à l'association Espace Belledonne dans le cadre de sa candidature au programme Leader +. Décision adoptée avec 12 voix pour et 2 abstentions.

Abandon du captage du Replat

Monsieur Secondino expose qu'il est nécessaire d'abandonner officiellement le captage du Replat, inutilisé depuis de nombreuses années, ce qui évitera les analyses réglementaires et la mise en conformité du périmètre de protection. Décision adoptée à l'unanimité.

Facture à payer en investissement

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le paiement à un compte d'investissement de la facture JPG (vitrine d'extérieur) d'un montant de 141 €.

Demande de subvention

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général pour des travaux sylvicoles d'un montant de 6850 €.

Avenant à la convention du 14 mai 2001 avec Monsieur Gadebois

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention signée avec Monsieur Gadebois, avenant visant à verser une somme supplémentaire de 610 € à Monsieur Gadebois, compte tenu du problème de hauteur de sol rencontré lors de la pose de

fontaine, ce qui a entraîné pour lui des travaux supplémentaires.

Convention commune de Revel / M. Lucien Carrier

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur Lucien Carrier visant à occuper une partie de parcelle (propriété de M. Carrier) pour la mise en place de bacs à verre et papier.

Contrat temps libre

Le contrat temps libre signé avec la Caisse d'Allocations Familiales va être prorogé. Aussi, il convient de signer une nouvelle convention avec la commune de St Jean le Vieux ayant pour objectif sa participation financière à hauteur de 914 € annuels. Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer cette nouvelle convention.

Convention commune de Revel / M. Burnet

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur Burnet, visant à définir les engagements de chaque partie concernant le branchement d'eau potable.

Natura 2000

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis défavorable à Monsieur le Préfet concernant la directive européenne Natura 2000 sur l'application de cette directive sur Revel. Les élus n'ont jamais pu obtenir les clarifications nécessaires et précises sur les contraintes liées à l'application de cette directive quant à leurs incidences sur les activités humaines, sur les aides de l'état et sur la sollicitation à délibérer de nombreux syndicats intercommunaux pour qui cette directive est inconnue et hors de leurs compétences.

Décision sur l'avis défavorable adoptée avec 11 voix pour – 2 voix contre – 1 abstention.

Infos Services

Invitez un enfant cet été

Faites vous plaisir, faites lui plaisir Partager le soleil. Invitez un enfant cet été...

Pour des milliers d'enfants en France, être « en vacances » signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester quand les autres s'en vont. Ils ne peuvent partir que si quelqu'un les invite... Alors pourquoi pas vous ? Vous habitez un endroit sympathique où il fait bon vivre deux ou trois semaines chez vous, Si vous partez vers les forêts, les champs, la mer, ou ailleurs... Pourquoi ne pas emmener un enfant pour respirer le même air et sentir le même soleil que vous ? Et si vous invitiez un enfant pour jouer avec les vôtres aux jeux des grandes vacances ?

...ça fera un copain de plus.

Contactez le Secours populaire français 13, rue Doudart de Lagrée 38000 Grenoble / 04.76.46.70.06 / spf-38@secourspopulaire.asso.fr / CCP 805-21-F Grenoble

Allocation personnalisée d'autonomie

Garantir confort et qualité de vie pour tous dès 60 ans. Depuis le premier janvier 2002, nouvelle allocation, instituée par le Gouvernement et appliquée par les Départements est en place. L'allocation personnalisée d'autonomie prend en charge les dépenses liées à la dépense des personnes âgées de 60 ans et plus. Son objectif ? Donner à tous les moyens de vieillir plus sereinement. L'allocation personnalisée d'autonomie (APA), attribuée aux personnes vivant chez elles ou en établissement, se substitue à l'ancienne prestation spécifique de dépendance (PSD) Elle est attribuée à tous, à partir d'un certain degré de dépendance, sans condition de ressources. Les sommes versées au titre de l'APA ne font plus l'objet, comme

c'était le cas avec la PSD, d'un recouvrement sur succession. C'est un véritable complément de revenu. Le bénéficiaire de l'APA peut financer, grâce à cette allocation, ses dépenses liées à la dépendance. Il peut s'agir de rémunérer une personne aidant aux tâches de la vie quotidienne, d'adapter et d'améliorer son habitat. Cette mesure est un progrès social important car elle donne à chacun les moyens de vivre mieux, malgré l'avancée en âge, dans le confort et la dignité. Pour solliciter l'attribution de l'APA, des dossier sont disponibles dans toutes les mairies et centres communaux d'actions sociales (CCAS) de l'Isère. Un numéro vert est à la disposition du public, n'hésitez pas à vous renseigner. 0800 771 908 ou Mairie de Revel, permanence le mardi après midi.

Pour le CCAS, Solange BILLARD

Patrimoine

Une aide financière pour le patrimoine (non protégé), c'est ce que propose l'Association des Amis du Grésivaudan à toute personne ou association qui entreprend des travaux de restauration ou de mise en valeur. Règlement et dossier sont à demander à partir du 1^{er} mai et à remettre avant le 14 septembre à : les Amis du Grésivaudan CIDEX 410 38330 St Nazaire les Eymes

Mairie...

■ Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
e-mail : isabelle.gauthe@free.fr

Ouvert au public :

lundi de 13h30 à 16h30

- mardi de 14 à 19 h
- vendredi de 14 à 19 h
- samedi de 8h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00

- Lundi, Mardi, Jeudi de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 14h00 à 19h00

INFO PRATIQUES EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RdV :

Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois
et Avocat conseil : 3^{ème} samedi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :
tous les samedis de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.
Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Sécurité Incendie...

La Mairie a déposé des extincteurs dans différents hameaux de la commune afin d'assurer la sécurité des habitants.

Un feu devant être enrayé depuis son départ, nous vous invitons à repérer dès maintenant l'emplacement du ou des extincteurs vous concernant en vous rendant sur place pour le situer.

Liste des Lieux de Dépôts Actuels :

BEAUREGARD, chez Mme Charrel
L'ENCLOS, chez Mr Vianney Liaud Constant
LES RAJATS, chez Mr Roulet Marcel
LE BOURG, chez M. CARRERA
LES MARTINETS, chez M. Riboud J-Pierre
L'ERINET, chez M. DAVID Gilbert
LA TOUR, chez M. DAVID Adrien
LA BOURGEAT, chez M. Angelier Gaston
PRE JAILLET, chez Mme Giroud
LE SAUZET, chez M. Giroud
LE CHENEVAS, chez M. Poitevin
LES JACQUETS, chez Mme Bernard Nicole
LE SOUBON, chez M. Bernard Joseph
LA SARAZINE, chez M. Josserand
LES ROUSSETS, chez M. Planet Séraphin
FREYDIERES, Garage Planet
CHARRIERES NEUVES, chez M. Raymond
LE GEYMOND, chez M. Vianney Liaud Pierre
LE BOURG, chez Mme Bernard Marthe

Ordures Ménagères ...

Avec la mise en place du tri sélectif, la commune de Revel est collectée 2 fois par semaine.

Rappel des Collectes :

- 🗑 Poubelle bleue: Mardi matin (très tôt).
- 🗑 Autre poubelle : Mercredi après midi.

SICIOMG rue du Four à Crolles
04.76.08.03.03.

Gros Objets :

Gros objets : 31 juillet, 25 septembre, 27 novembre 2002

Bacs à verres et à papier : nouvel emplacement au carrefour de la Tour et de Pré Chabert








Rappel Activités bruyantes

Horaires Légaux pendant lesquels les travaux bruyants peuvent être effectués. (tonte, motoculture, tronçonneuses, bricolage divers...)











	Matin	Après Midi
Lundi au vendredi	8h / 12h	14h / 19h30
Samedi	9h / 12h	15h / 19h
Dimanche et jours fériés	10h / 12h	Repos

Urbanisme...


Permis de Construire :

-  M COLLADO, Le Sauzet, maison individuelle, accepté
-  M SCHOEDEL, Le Revelet, modification villa n°2, accepté
-  SARL ALIZE FINANCE, Le Revelet, autorisation de transfert de nom, accepté
-  Mairie de Revel, Le Bourg, conformité du garage acceptée,
-  M ANGELIER Robert, les Roussets, modification de la construction, accepté
-  M Mme DE VIGNES, Les Molettes, extension refusée
-  M CUISSON, Combe Rozet, certificat de conformité accepté

Déclaration de Travaux :

-  M PELOSO, Petit Champ Grand Pré, classé sans suite
-  M ZANONE, Charrières Neuves, agrandissement de cave, acceptée
-  M PIN Virgile, Beauregard, abri de jardin, acceptée
-  M CROSET Alain, Le Cornet, agrandissement de terrasse, acceptée
-  M CUROT Philippe, Les Guimets, fermeture de porche, acceptée
-  M GARDE François, Les Vernes, abri de voiture, acceptée
-  M Mme RENOUX Jean, le Bourg, dossier classé sans suite
-  M MICHON Bernard, Les Vernes, modification d'ouvertures, acceptée
-  Mme BERGENDHAL Rita, Les Vernes, piscine, acceptée
-  M DUMAREST François, Le Sauzet, abri de jardin, accepté

Certificats d'Urbanisme :





-  Mme JEAN Évelyne, Les Courniers

Permanence Urbanisme...


Un architecte conseil, M. BRANCO est gratuitement mis à votre disposition un après-midi par mois pour vous conseiller pour la réalisation de vos projets ou agrandissements. **Vous pouvez prendre rendez-vous à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne au 04.76.89.84.19.**

État Civil...

Naissances

-  UNGAUER Robin, Noé, Yanis, né le 13 janvier 2002
-  BENOIT DE COIGNAC Guillaume, Jean, Marie, né le 08 février 2002
-  MARTIN Manon, Tiampa, née le 10 février 2002
-  ANCEY Solène, Marie, Jacqueline, née le 26 février 2002

Décès

-  THIBAUT veuve DENIS Marie Thérèse, Andrée, décédée le 13 février 2002

Assistantes Maternelles Agréées par le Conseil Général...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
BERNARD Catherine, Le Bourg
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- CHARREL Yveline, Beauregard
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- LEVRAT Odile, Pont Rajat
- MAINSANT Nathalie, Les Faures
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- SEON Roseline, Les Roussets
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont
- SECONDINO Annie, Le Mont

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Se renseigner en mairie.

Petites Annonces

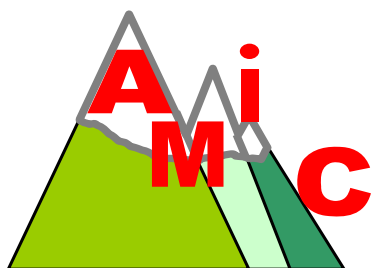
- **Le service animation** recherche pour le Centre de Loisirs (CLSH) les 3 premières semaines de juillet :
- un directeur : être titulaire du BAFD ou du BAFA et avoir plus de 21 ans
 - des animateurs (H/F) : 17 ans ou plus, BAFA souhaité (ou en cours), expérience souhaitée.
- Envoyer CV et lettre de motivation au service Animation Maire de REVEL 38420.

Nouveau correspondant du Dauphiné Libéré

Bernard NICOLET

Le Soubon

Tel : 06 09 25 04 64 - 04 76 89 82 12



Alpes Maintenance Installation Chauffage

Agence

24 rue de la Grande Chartreuse
38100 Grenoble

Siège Social

Le Mont
38420 REVEL

Service Après - Vente
Contrat d'Entretien et Dépannage Chaudière Gaz
Installation et Dépannage Plomberie




04 38 49 80 73










Fax 04 38 49 80 72

Agenda





Mai

-  Samedi mai
salle Jean Riboud
- Assemblée générale extraordinaire de la cantine pour
renouvellement du bureau

Juin

-  Samedi 1er
- Sortie Club Perlet à Annecy Inscription avant le 26 mai
auprès de M. Vial
-  Week end du 8 – 9
- Week end bivouac en montagne pour les enfants de CM2,
6^{ème} et 5^{ème}
-  Du 7 au 15 juin
Salle Freydane
- Salon des peintre de Belledonne
-  Samedi 15
- Fête de la musique
-  Samedi 22
Espace Guimet
- Fête de fin d'année organisée par l'APE
-  Samedi 22
- Date limite de dépôt des dossier subvention projet
vacances
-  Dimanche 23
Freydière
- Championnat de France de bûcheronnage

Juillet

-  1^{er} au 19
- Centre de loisirs à Revel avec de nombreuses activités et
des stages
-  8 au 14
- Camp de jeunes multi-activités dans les Gorges de
l'Ardèche
-  22 au 26
- Séjour au centre Auvergne Moto pour les 14 – 17 ans
-  Samedi 27 juillet
- Vogue de Revel : bal et feu d'artifice

ENTREPRISE PEYRAUD
Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98